



# Nouvelle avancée pour le parc de La Grandsonnaz

**JURA** Les Conseils généraux de Fontaines, Bullet Fiez et Mauborget sont désormais d'accord.

Le parc éolien de La Grandsonnaz, sur les crêtes du Jura, a obtenu l'aval du Conseil général de Fontaines-sur-Grandson. Les autorités locales ont soutenu le projet, comme avant elles celles des trois autres communes concernées (Bullet, Fiez et Mauborget).

Un premier scrutin, en juin dernier, avait abouti à un résultat ambivalent à Fontaines-sur-Grandson. La Municipalité, constatant des incompréhensions, avait alors décidé de programmer un nouveau vote. Organisé jeudi dernier, il a permis au Conseil général d'accepter de lever les oppositions aux éoliennes et de valider le Plan d'affectation valant permis de construire (PAPc), indiquent lundi les Services industriels de Genève (SIG), porteurs du projet.

Validé par les quatre com-

munes, le PAPc peut désormais être traité par le Canton de Vaud qui communiquera aux communes sa décision. Une fois cette étape franchie, la Commune de Bullet pourra organiser le référendum populaire, comme l'a voulu son Conseil communal, rappellent les SIG dans leur communiqué.

Initié en 2007, le projet éolien de La Grandsonnaz prévoit quinze éoliennes qui produiront 90 GWh par année et assureront l'approvisionnement électrique de 24 000 ménages vaudois. A ce jour, il s'agit du plus grand parc éolien vaudois prévu, sa production électrique représentant 15% de l'objectif éolien du Plan climat cantonal.

Le développement du projet est assuré par la société Ennova, un bureau d'ingénieurs spécialisé dans l'éolien et filiale des SIG. • **ATS**